

Le 31.12.2024

PROGRAMME DE FORMATION – NEGOCIER ET METTRE EN PLACE UN ACCORD D'ENTREPRISE

Objectifs pédagogiques :

- Intégrer les règles de négociation en entreprise pour favoriser un dialogue social
- Apprendre à conclure un accord d'entreprise
- Maîtriser les enjeux de la négociation d'entreprise

Prérequis :

Notions de base en droit du travail

Pour les personnes en situation de handicap : contacter directement les intervenants par mail au plus tard 5 jours avant la date de la formation pour la mise en place des équipements requis.

Public concerné :

Directeurs juridiques, DRH/RRH, managers et responsables hiérarchiques

Moyens pédagogiques :

- Support de présentation power point
- Webinaire

Coût pédagogique HT:

1000 € HT par session

Lieux et dates :

Formation en visioconférence : temps de connexion obligatoire de 95 %

Horaires :

- 10 heures – 13 heures

Effectif par session :

- Minimum 1 personne
- Maximum 6 personnes

Matériel nécessaire :

- Ordinateur portable

Modalités d'évaluation en amont :

- Recueil des besoins des participants
- Evaluation initiale

Modalités d'évaluation en aval :

- Questionnaire de satisfaction
- Attestation de participation
- Certificat de réalisation

Intervenant :

- Gabrielle MENARD – Avocate
- Adeline CHARIKHI-DAIRE – Avocate

Durée :

3 heures

Programme :

Présentation théorique :

Place de l'accord d'entreprise dans la hiérarchie des normes
Modalités de négociation (effectif de l'entreprise, acteurs de la négociation...)
Étapes de la négociation

CAS PRATIQUE

Les avantages de cette offre sont :

- L'accompagnement par un avocat (>10 ans d'expérience)
- La montée en compétences des participants sur le droit du travail
- L'adaptation du module aux besoins exprimés en amont
- Les exemples concrets et cas pratiques

Contact :

- **Gabrielle MENARD – Avocate** : gmenard@soffal.fr
- **Adeline CHARIKHI-DAIRE – Avocate** : acharikhi-daيرة@soffal.fr